



Natura 2000

Zones humides de l'arrière dune du pays de Born



COPIL n°4 - Périmètre et objectifs

Ordre du jour

- 1. Validation intermédiaire du périmètre**
- 2. Présentation des objectifs généraux et opérationnels**
- 3. Discussion sur les pistes d'actions**
- 4. Points sur la nouvelle mise en forme de l'état des lieux du DOCOB**
- 5. Points divers : suite, calendrier...**

1 – Périmètre définitif

- **Rappel des étapes du périmètre :**
 - **Périmètre initial** : MNHN, transmis par la DREAL à la communauté de communes des Grands Lacs
Surface = 14 950 ha
 - **Périmètre proposé** : issu de la cartographie des habitats proposé en décembre 2013
Surface = 14 180 ha
 - **Périmètre définitif (réajusté après études et avis)** :
arrêté par le Préfet à la fin de l'élaboration du DOCOB sur proposition du COPIL
Emprise par rapport aux propositions issue des diagnostics
Modifications conséquentes : surface = 13 360 ha (- 10%)

1 - Périmètre

- **Proposition d'une validation intermédiaire**

Validation du protocole et des résultats sachant que la conservation du chevelu hydrographique de tête de bassin est à étudier de façon précise !

- Une étude cartographique complémentaire sera lancée pour justifier la prise en compte de ces éléments ou non.



1 - Périmètre

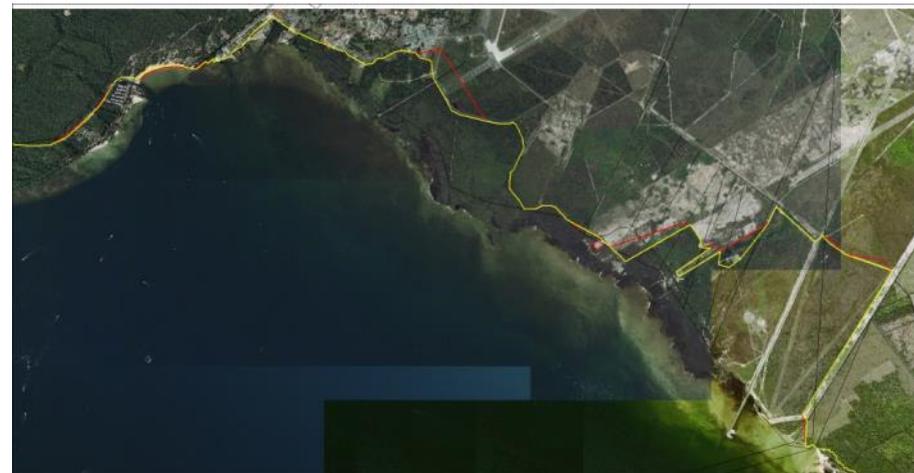
- **Protocole**

- Prise en compte de la cartographie des habitats
- Rectification d'erreurs
- Enlèvement des parcelles de production de Pins maritimes (après travail d'identification par les forestiers notamment)
- Ajustement aux parcelles cadastrales (lorsque possible et justifié) ou à des limites visibles (chemins, limites topographiques).

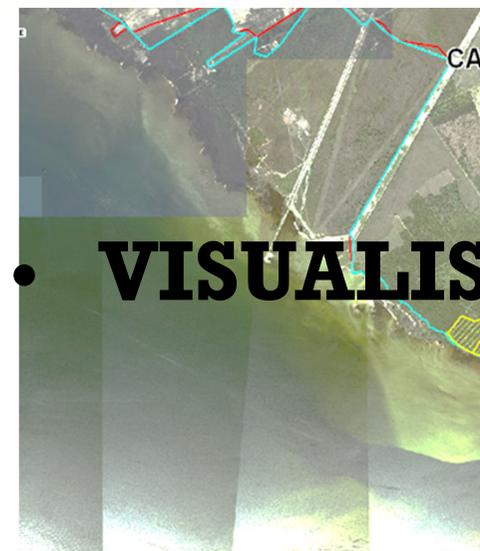


1 - Périmètre

- **Avis et remarques des membres du COPIIL sur :**
 - L'intégration :
 - des ports, haltes nautiques, piscicultures,
 - parkings de plages,...
 - L'enlèvement des parcelles de production dans « les bas fonds » (créant ainsi des trouées dans le périmètre)
 - La non prise en compte de certains affluents et de lagunes,
 -



1 - Périmètre



• **VISUALISATIONS CARTOGRAPHIQUES**

• **VALIDATION INTERMEDIAIRE**

2 – Objectifs

- **Les objectifs de développement durable :**
 - Les objectifs généraux : pour ne pas oublier ce qui est important et éviter de se focaliser sur d'autres points
= ENJEUX
 - Les objectifs opérationnels : permettront de détailler et préciser les objectifs généraux pour orienter le choix des actions de gestion.



2 – Objectifs

- **Méthodologie de définition des objectifs**

Objectifs généraux

- 2 commissions thématiques menées avec le SAGE

Objectifs opérationnels

- 4 groupes thématiques :
 - la forêt et le réseau hydrographique
 - les lacs et leurs rives
 - les milieux dunaires et halophiles
 - les espèces d'intérêt communautaire





2 - Objectifs

Rappel des conclusions de l'état des lieux

Bilan du diagnostic écologique	Bilan du diagnostic socio-économiques
Conserver et préserver les milieux aquatiques et les milieux rivulaires ouverts attenants, et favoriser la mosaïque des habitats naturels	Valoriser les pratiques locales respectueuses de l'environnement et compatibles
Préserver les espèces emblématiques du site et conserver voire restaurer leurs habitats.	Encadrer les activités humaines d'ordre économique pour qu'elles parviennent à se développer le plus durablement possible,
Gérer les espèces exotiques envahissantes	Faciliter l'apport de connaissances pour l'ensemble des usagers du site
Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Parvenir à concilier toutes les activités humaines afin qu'elles se déroulent chacune de manière à respecter les autres.

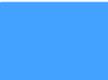


2 – Objectifs

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels
A. Assurer la conservation des milieux aquatiques et ouverts des rives d'étangs	Maintenir les milieux ouverts en favorisant des pratiques agropastorales
	Identifier et limiter les sources de pollutions ponctuelle et chronique
	Limiter les impacts de l'activité nautique sur les habitats et les espèces
B. Assurer la conservation des habitats forestiers, du réseau hydrographique, et favoriser la mosaïque de paysage	Maintenir la mosaïque d'habitats, entretenir le corridor feuillu et restaurer et gérer les milieux ouverts
	Travailler sur la réduction d'apports de polluant
	Limiter l'ensablement des milieux
C. Protéger les habitats dunaires et halophiles	Conservé la naturalité des milieux
	Améliorer les conditions d'accueil du public en veillant à diminuer son impact sur les milieux
	Restaurer les milieux dégradés
D. Lutter contre les sources de mortalité, de dégradation et de dérangement des espèces, et conserver leurs habitats respectifs	Prendre en compte les exigences des espèces lors de travaux ou manifestations
	Limiter les risques de mortalité directe et indirecte des espèces d'intérêt communautaire
	Améliorer les connaissances sur la faune et la flore
E. Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Améliorer les connaissances sur les habitats
	Maintenir une vigilance et une lutte contre les espèces invasives (animales et végétales)
F. Animer et informer	Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences écologiques des milieux
	Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer



• Quelques remarques :

 cases bleues

- Actions du SAGE ou de Natura 2000 ?

 case verte

- Actions trop ciblée?

Objectifs opérationnels
Maintenir les milieux ouverts en favorisant des pratiques agropastorales
Identifier et limiter les sources de pollutions ponctuelle et chronique
Limiter les impacts de l'activité nautique sur les habitats et les espèces
Maintenir la mosaïque d'habitats, entretenir le corridor feuillu et restaurer et gérer les milieux ouverts
Travailler sur la réduction d'apports de polluant
Limiter l'ensablement des milieux
Conserver la naturalité des milieux
Améliorer les conditions d'accueil du public en veillant à diminuer son impact sur les milieux
Restaurer les milieux dégradés
Prendre en compte les exigences des espèces lors de travaux ou manifestations
Limiter les risques de mortalité directe et indirecte des espèces d'intérêt communautaire
Améliorer les connaissances sur la faune et la flore
Améliorer les connaissances sur les habitats
Maintenir une vigilance et une lutte contre les espèces invasives (animales et végétales)
Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences écologiques des milieux
Sensibiliser, informer les utilisateurs du site aux enjeux écologiques du site et animer

3 – Pistes d'actions

- **Rappel des outils Natura 2000**

Différentes mesures de gestion prévues (circulaire du 27/04/2012)



- Contrats Natura 2000 : milieux naturels hors surfaces de production agricole ou forestière,



- MAEt : Surfaces agricoles (SAU),



- Contrats Forestiers : surfaces de production forestière,



- Charte Natura 2000,

- Mesures « hors contrat » (études, suivis,... et toute mesure non prévue dans la circulaire),



- Animation, communication (par la structure chargée du DOCOB).

4 – Mise en forme du **DOC**OB

- Le DOCOB doit être synthétique et utilisable par le plus grand nombre de personnes
- Les données importantes doivent être facilement visibles et compréhensibles

- **Pourquoi un changement de mise en forme ?**

- ▣ Conception, en 2013, d'un état des lieux complet et difficilement ingérable pour les acteurs socio-économiques
 - d'où nécessité d'une nouvelle mise en page en 2014

4 – Mise en forme du **DOCOB**

DOCOB



~100 pages

ANNEXES



~200 pages

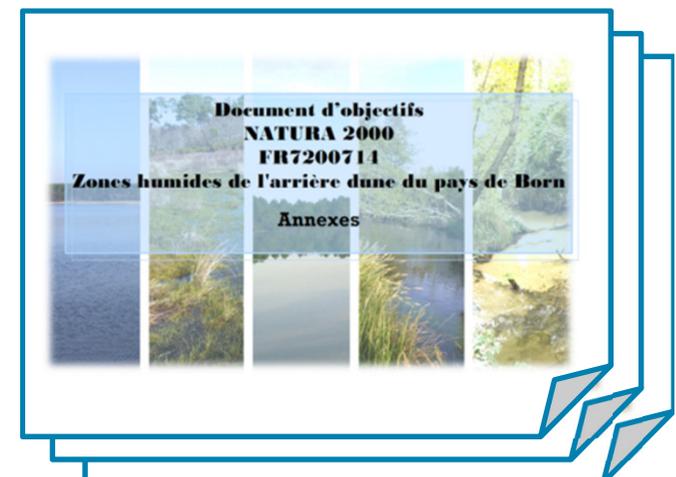
4 – Mise en forme du **DOCOB**

- **Les évolutions de la mise en page du DOCOB**

- ☐ - tableaux synthétiques pour le diagnostic
écologique
- ☐ - fiches usages
- ☐ - synthèses régulières

- **Les évolutions des annexes**

- ☐ - intégration des données brutes
(inventaires, études...)
- ☐ - rappel de la réglementation





5- Divers : suites de la démarche

- **Poursuite de la concertation :**
 - Groupes de travail pour rédiger les cahiers des charges et la charte
- **Poursuite de la communication :**
 - édition d'une nouvelle lettre Natura 2000 courant mars pour informer sur les outils et les pistes d'actions
 - mise en place de nouvelles réunions de communication (si besoin ressenti)
 - Participation aux démarches en cours (SCOT, SAGE,...)

5- Divers : point calendaire

e) Calendrier prévisionnel de janvier à juin 2014

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Calendrier prévisionnel	Mesures et outils Catalogue d'actions			Montage financier		Rédaction finale
	COFIL n° 4	Périodes de réserves et périodes électorales				COFIL n° 5 Final

Pas de séances plénières mais possibilité de réunir les membres du comité de pilotage pour des pré-validation

Interrogation des collectivités pour l'animation du site?

Merci de votre participation



COPIL n°4 – Périmètre et objectifs